

Nous sommes tout à fait légitimes pour exiger avec les cheminots de la filière commerciale en Ile de France :

- ✂ **Plus de considération !**
- ✂ **Un véritable déroulement de carrière !**
- ✂ **Un salaire reflétant véritablement la difficulté des métiers commerciaux et le niveau de vie en Ile de France !**
- ✂ **Des embauches au cadre permanent pour répondre aux besoins des usagers et du service public !**
- ✂ **L'arrêt des suppressions de postes !**
- ✂ **L'arrêt des reclassements perpétuels dont sont victimes les agents qui détruisent leur vie professionnelle et personnelle !**
- ✂ **La remise en place des postes supprimés et la réouverture des gares et des points de vente fermés ces dernières années !**
- ✂ **L'amélioration de la réglementation du travail !**
- ✂ **Une véritable politique de formation qui réponde aux besoins des agents pour exercer leurs missions !**
- ✂ **Le droit à une véritable sécurité pour tous les agents exerçant en Ile de France !**

Chacun de ces thèmes fera l'objet d'informations et de réflexions plus détaillées tout au long des prochains mois dans des publications spécifiques (tracts, affiches, ...).

Cette rencontre entre représentants FO des différentes régions parisiennes a vocation à perdurer dans l'avenir afin de dégager les revendications communes qui nous lient malgré les barrières que voudrait nous imposer la Direction et à servir de source d'informations pour tous les agents de l'activité Transilien.

Que vous soyez de Paris Nord, de Paris Est, de Paris St Lazare, de Paris Rive Gauche ou bien de Paris Sud Est servez-vous de cet instrument de cohésion, prenez contact avec nous et faites remonter vos revendications et vos attentes.

Nous ferons en sorte que la filière commerciale, notamment en Ile de France, ne soit plus laissée pour compte et que les cheminots qui y travaillent soient respectés.

Certains mauvais esprits, y compris dans les rangs syndicaux, osent prétendre que la Direction peut faire passer n'importe quel plan ou réorganisation au Commercial Voyageurs à cause du manque de solidarité et de détermination des agents de cette filière.

Il est grand temps de prouver qu'ils ont tort et que les cheminots du Transilien sont prêts à se battre, du moment qu'on leur en donne les moyens et sur la base de véritables revendications.

Aidez-nous à renforcer le syndicalisme libre et indépendant dont ont besoin les cheminots :



BULLETIN D'INFORMATIONS SYNDICALES N°1

JUIN 2011

FO définit son cahier revendicatif !

Le 14 juin 2011 des représentants Force Ouvrière de toutes les régions parisiennes, travaillant pour l'activité Transilien, se sont réunis pour faire le point sur la situation vécue par les agents au quotidien et pour élaborer un cahier revendicatif qui servira de base pour tenter d'arracher les légitimes revendications du personnel de la filière commerciale en Ile de France.

En premier lieu, il est apparu clairement que les agents commerciaux Transilien, quelque soit leur lieu de travail et leurs missions, étaient touchés de plein fouet par la politique menée par l'Entreprise ces dernières années.

Les cheminots de la filière commerciale en Ile de France, comme l'ensemble des cheminots, subissent une dégradation régulière et dramatique de leurs conditions de travail, conséquence directe des multiples réorganisations que la Direction mène au pas de charge sous couvert de la VO 0728, référentiel encadrant l'organisation et les missions des agents Transilien depuis 2005.

Au prétexte de se conformer aux dispositions de ce référentiel, jusque-là peu utilisé dans son intégralité, et en agitant la menace de l'arrivée de la concurrence pour faire accepter par les cheminots la recherche de gains de productivité, les directions des établissements pratiquent la politique de la terre brûlée.

Politique qui passe par la suppression de postes, la transformation de certaines gares en PANG, la modification incessante du service offert aux usagers et des missions des agents, la remise en cause permanente de la notion de service public, tout cela se traduisant par des reclassements incessants et une incertitude pour l'avenir difficile à vivre par les cheminots de tous grades et de toutes fonctions.

Les représentants Force Ouvrière réunis le 14 juin ont décidé de faire connaître par le biais de tracts réguliers les revendications communes à l'ensemble des agents exerçant en Ile de France, définies à l'issue de cette réunion, de les remonter à l'Activité et de tout mettre en œuvre pour les obtenir.

Et ce ne sont pas les conséquences de la loi sur la représentativité, ni les discours faussement révolutionnaires des uns ou franchement serviles des autres qui nous feront renoncer ni reculer.

Rejoignez Force Ouvrière !



www.fo-cheminots.com

Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots

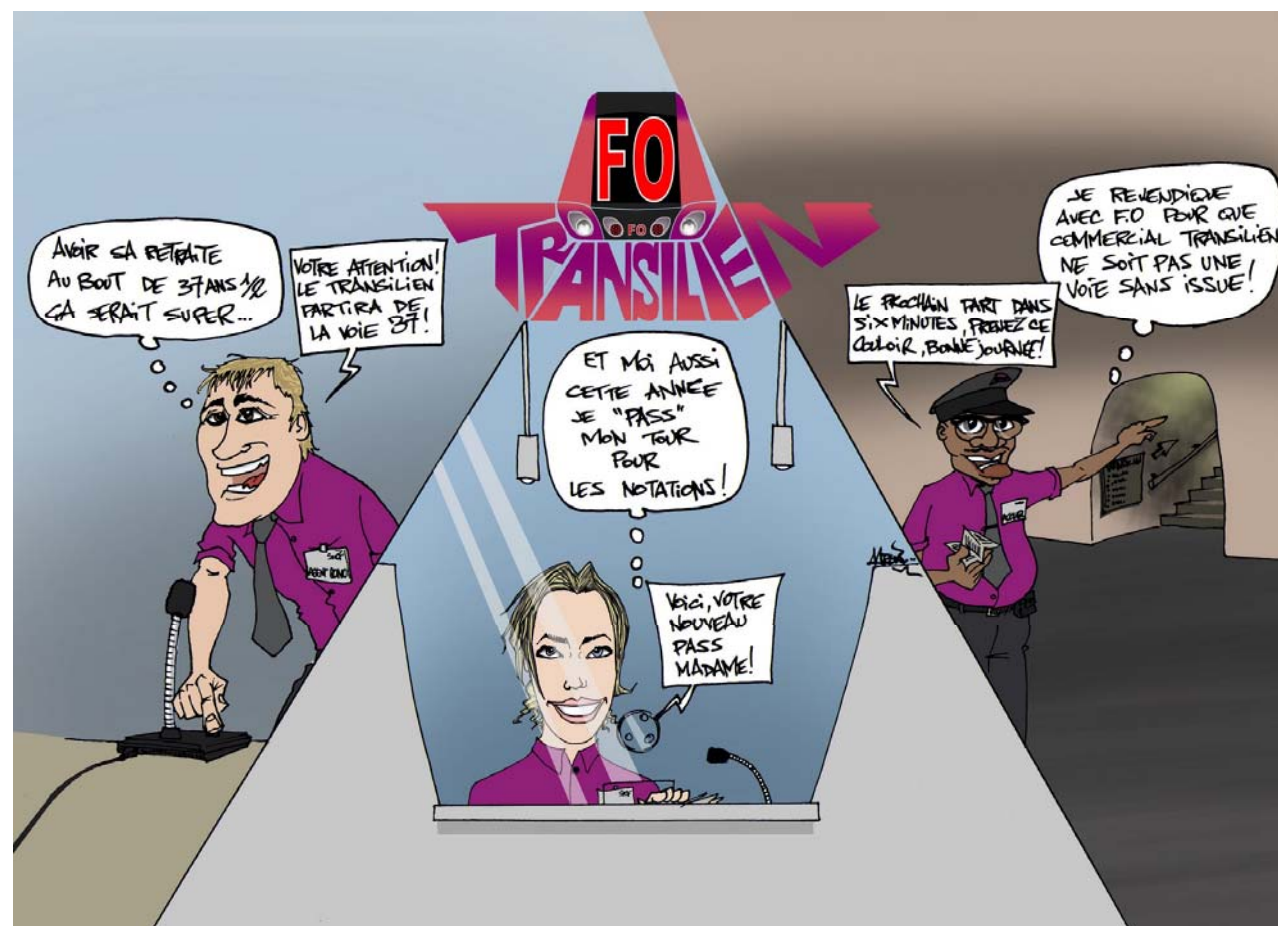
61, rue de la Chapelle — 75018 PARIS
Tél. : 01 55 26 94 00 — Fax : 01 55 26 94 01 — E-Mail : federation@fo-cheminots.com

CAHIER REVENDICATIF

Les agents commerciaux FO dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail avec entre autres :

- ↳ les fermetures annoncées de certaines gares en Ile de France au profit de PANG
- ↳ les modifications des horaires d'ouvertures de gare
- ↳ la suppression des extrêmes soirées
- ↳ les cadres d'organisation qui ne tiennent pas compte de la réalité du terrain
- ↳ l'utilisation de personnel précaire

Face à l'évolution du métier d'agent commercial Transilien, les agents commerciaux FO exigent de la part de la Direction la reconnaissance de leurs expériences et de leurs connaissances liées à l'exercice de leur métier. Pour cela ils revendiquent et exigent :



La formation

- ↳ Maintien des EVS pendant toute formation
- ↳ Communication dans les chantiers des différentes formations existantes et le nombre de places à disposition

Le déroulement de carrière et la rémunération

- ↳ Intégration des primes et indemnités dans le traitement
- ↳ Revalorisation de toutes les EVS
- ↳ Alignement dès maintenant au code prime 33
- ↳ Prime de réserve à un taux unique dès la prise de fonction
- ↳ Indemnité de caisse sur l'ensemble des moyens de paiement
- ↳ Uniformisation des indemnités langues étrangères à un taux unique mensuel et ce pour toutes les gares d'Ile de France (tous les agents Transilien doivent avoir accès à un constat de langue)
- ↳ Doublement des allocations et indemnités de nuit, de dimanches et fêtes à un taux unique et son application le samedi
- ↳ Dotation d'un panier repas pour tout travail de nuit
- ↳ Régularisation immédiate à la Qualif B des agents embauchés à la Qualif A après succès à l'examen d'AC dans le respect du dictionnaire des filières
- ↳ Nomination immédiate après réussite à un examen
- ↳ Créations et requalifications de postes à C et à D
- ↳ Réductions des délais de séjours sur les niveaux (10 ans) et avec un passage à l'ancienneté
- ↳ Augmentation des % de passage d'une PR à une autre
- ↳ Possibilité pour tous les B1 d'accéder à un examen de qualif E

Les Unions Régionales Force Ouvrière

Paris Est	717 034
Paris Nord	215 160
Paris Rive Gauche	320 466
Paris St Lazare	304 889
Paris Sud Est	510 739

Les conditions de travail

- ↳ 1 agent de réserve pour 3 agents en roulement
- ↳ Respect de la réglementation en matière de RP, RP double, de congé, de RU à la disposition des agents
- ↳ Amélioration des conditions de travail avec entre autres un temps d'habillage et de déshabillage inclus dans le temps de travail
- ↳ Aucune GPT supérieure à 4 jours
- ↳ Prise en compte de la pénibilité dès le début de carrière
- ↳ Abrogation des lois Fillon/Woerth pour une retraite pleine et entière
- ↳ Retour à 37,5 pour tous !!!

L'accompagnement des agents agressés

- ↳ Véritable procédure commune à tous les agents d'Ile de France pour la prise en charge des agents agressés (accompagnement pour le dépôt de plainte, UMJ...)
- ↳ Informations et réunions des CHSCT concernés suite à une agression
- ↳ Information à tous les agents sur le recours possible auprès de Procureur de la République si un OPJ refuse de prendre une plainte.
- ↳ Maintien des EVS durant l'arrêt de travail
- ↳ Proposition systématique à l'agent d'arrêter son service et de se faire raccompagner à son domicile si celui-ci le souhaite (taxi..)
- ↳ Une véritable prise en charge psychologique immédiate de tout agent victime ou témoin d'agression physique ou verbale ainsi que de ceux confrontés à un accident mortel ou grave.
- ↳ Demande que la SNCF se substitue à l'agresseur en cas d'insolvabilité pour le paiement des dommages et intérêts alloués par le jugement des tribunaux en cas de violence à un agent en service
- ↳ Un véritable suivi des plaintes et procédures en cours

Les convocations à la Juge financière

- ↳ Que la convocation remise à l'agent soit écrite
- ↳ Que les agents soient informés du caractère non obligatoire de se présenter à une telle convocation
- ↳ Possibilité de se faire assister par un délégué si l'agent le souhaite
- ↳ Donner la possibilité à l'agent ou au délégué qui le représente de prendre connaissance de son dossier tout au long de l'enquête
- ↳ Accès au dossier lorsque celui-ci est clos

La sécurité

Nous dénonçons les pressions exercées sur les agents Transilien quand à l'application des droits de retrait ou d'alerte. Nous rappelons notre opposition à la présence d'ART permettant le paiement en espèces, à l'extérieur des gares.

Les effectifs

- ↳ Embauches au cadre permanent et à temps complet
- ↳ L'admission immédiate au cadre permanent à temps complet du personnel contractuel avec la prise en compte de la date de leur embauche pour leur admission
- ↳ Arrêt du recours à du personnel précaire
- ↳ Arrêt des fermetures de gares
- ↳ Arrêt des modifications d'ouverture et de fermeture des gares
- ↳ Création de postes liés à l'évolution de la charge de travail avec l'augmentation des cadres d'organisations et non des redéploiements ou des implantations d'automates